

# PAULHAC

*un village, une qualité de vie privilégiée à l'orée de la forêt*



*Bulletin municipal n°71 / Janvier 2012*

## Éditorial

Page 3

## Vie Municipale

Page 4

- *Vœux du maire et du Conseil Municipal* page 4
- *Les réunions du Conseil Municipal (2<sup>ème</sup> semestre 2011)* page 4
- *Résultats des primaires citoyennes* page 6
- *Election présidentielle : 22 avril et 6 mai 2012* page 6
- *Elections législatives : 10 et 17 juin 2012* page 6

## Dossier

Page 7

- *Paulhac s'équipe, l'actualité sur les grands travaux :* page 7
- *Nouvelle voirie et rond-point d'accès, une sécurité accrue* page 7
- *« L'Ecole Buissonnière », sept logements tous loués* page 8
- *Ecole et restaurant scolaire, un chantier qui avance* page 9
- *La Chaufferie bois, bientôt prête* page 9
- *Demain un grand chantier pour l'église* page 9

## Paulhac infos

Page 10

- *La grande chasse au trésor de Caractères* page 10
- *La Municipalité et le Père Noël* page 10
- *Le CCAS, toujours à votre écoute* page 10
- *Un nouveau sens interdit* page 10
- *Statistiques des crimes et délits* page 11
- *La supérette du Quartz ouverte 7 jours sur 7* page 11
- *Grand succès pour le marché nocturne du mercredi* page 12

## Coup de cœur

Page 13

- *Hommes de terre... Homme de scène...* pages 13>17

## Associations

Page 18

- *La parole aux associations* pages 18-19
- *Calendrier des réservations de la salle des fêtes* page 20

## Pêle-mêle

Page 21

## Etat civil

Page 22



*En ce début d'année, je veux vous adresser au nom de toute l'équipe municipale, mes vœux les plus chaleureux et les plus sincères pour l'ensemble des paulhacois. Vous le savez en dépit de la crise économique et financière, en dépit des violentes attaques que subissent aujourd'hui les collectivités territoriales avec la suppression d'une partie de leurs ressources, nous nous évertuons à Paulhac à maintenir l'investissement. J'ajoute, sans faire progresser la pression fiscale, au-delà de celle de l'inflation.*

*Nous avons en 2011, multiplié les travaux et engagé un profond réaménagement de notre village. Nous avons sécurisé les deux entrées principales, nous avons terminé notre programme de logements sociaux, nous avons engagé la réalisation d'un nouveau groupe scolaire, nous avons débuté la construction d'une chaudière bois pour l'ensemble de nos équipements. Ce bilan n'est pas exhaustif, vous découvrirez au fil de votre lecture, tous nos autres projets comme celui par exemple de la rénovation de notre église.*

*Dans tous les cas, pour tous les projets, nous dialoguerons. J'ai toujours considéré que l'action publique ne peut être que partagée et participative. Ce résultat n'est possible que par la mobilisation de tous : les élus, les employés communaux, les responsables associatifs et les administrés. Elle nous conduira à créer une communauté villageoise soucieuse d'accompagner le développement de notre commune avec enthousiasme et détermination.*

*En attendant de vous retrouver à l'occasion de notre traditionnelle cérémonie des vœux le 21 janvier prochain, je souhaite à chacune et à chacun, une excellente année 2012 .*

## PAULHAC

Bulletin municipal  
N° 71, Janvier 2012

Directeur de la publication :  
Didier CUJIVES,  
Maire de Paulhac

Responsable de la publication :  
Viviane LEGER,  
Conseillère municipale

Mise en page, impression :  
Place Publique

*Fidèlement,  
Didier Cujives*

Didier Cujives  
Maire de Paulhac

## VŒUX DU MAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL

Samedi 21 janvier 2012 à 11h00 à la salle des fêtes

Tous les ans, le Conseil Municipal reçoit tous les habitants du village à la salle des fêtes pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Rendez-vous incontournable de la vie communale. C'est une occasion unique d'échanges et de discussions entre les élus, le personnel communal, les associations et la population. Cette année sera l'occasion en particulier d'accueillir les habitants du nouveau lotissement « Le Panorama » et ceux de la résidence de « l'Ecole Buissonnière ».

Didier Cujives présentera en détail le travail achevé de 2011 et le programme des actions 2012, la rencontre se poursuivra autour du verre de l'amitié.

## LES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunit régulièrement suivant un ordre du jour précis. Le conseil Municipal, après débats, vote ainsi le budget, accorde les crédits, approuve les taux d'imposition, le Plan d'Occupations des Sols ou le Plan Local d'Urbanisme et les schémas d'aménagement, dote les services de moyens de fonctionnement et accorde les subventions aux associations. Ce seconde semestre 2011 il ne ce sera réuni qu'une seule fois du fait qu'au précédent semestre il s'était déjà réuni quatre fois (voir bulletin N° 70).

Compte-rendu de la séance du 2ème semestre 2011 (7 novembre 2011)

### DÉCISIONS MODIFICATIVES

Nouvelles recettes pour un montant de 59 118.00€ (dont 29 155€ de droits de mutation et 25 000.00€ de redevance du bail conclu avec la société Arcade) repris pour l'entretien des bâtiments à hauteur de 34 118€.

### OPÉRATION DE CESSION : DÉLIBÉRATION MODIFICATIVE

Régularisation administrative de la cession à Monsieur GUEGUEN d'un terrain situé lieu-dit "le Village". Ce bien sera par ailleurs extrait de l'inventaire des biens appartenant à la Commune.

### VOTE DU TAUX DE LA TAXE D'AMÉNAGEMENT

Mise en place d'une nouvelle taxe, en remplacement de la Taxe Locale d'Équipement (TLE) pour financer les équipements publics des communes à compter du 1er mars 2012. Le Conseil, décide d'instituer sur l'en-



semble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 4 %

### COTISATION AU CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE : DEMANDE DE RÉTABLISSEMENT DE LA COTISATION DE 1%

Le Conseil demande que soit rétabli le taux plafond de 1 % de la cotisation versée au Centre National de la Fonction Publique Territoriale par les employeurs territoriaux pour la formation de leurs agents, afin d'en préserver la qualité par des recettes constantes.

### CHAUFFERIE BOIS : CHOIX DES ENTREPRISES

La Société ECOWATT a été retenue en qualité de maître d'œuvre pour la réalisation sur la Commune, d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur. Un appel d'offres concernant l'ensemble des bâtiments (école,

ALSH, salle des fêtes et son extension, mairie et annexe de la mairie) a été ouvert. Le Conseil, autorise Monsieur le Maire à signer les actes afférents aux attributaires de chacun des lots pour un coût total de 191.287,13 euros HT, soit 228.779,40 euros TTC

### AMÉNAGEMENT DU NOUVEAU BUREAU À LA MAIRIE

A la suite de l'opération d'aménagement d'un nouveau bureau dans les locaux de la mairie. Une consultation a été ouverte à cet effet en vue de réaliser les travaux liés au réseau, électrique, informatique et téléphonique. Le Conseil, décide de retenir la Société R.B.E. (Montastruc) pour un coût de 2 029.00€ HT soit 2 426.68€ TTC

### TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE : SIGNATURE D'UN AVENANT SUR LE LOT N°1

Des travaux supplémentaires se sont avérés nécessaires pour l'extension et la réhabilitation de l'école et ont du faire l'objet d'un avenant : sur le lot N°1 (Gros œuvre), la démolition et l'évacuation de fondations mises à jour lors de la réalisation des fondations supplémentaires, ont été estimées à 12 070.99€ HT soit 14 436.90€ TTC pour l'école maternelle et à 42 797.15€ HT soit 51 185.40€ TTC pour l'école élémentaire et le restaurant scolaire. Le montant total de l'avenant présenté par l'entreprise CHTP, est donc de 54 868.14€ HT soit 65 622.30€ TTC.

### AMÉNAGEMENT DU ROND POINT SITUÉ SUR LA RD32 (ROUTE DE MONTJOIRE)

Aménagement paysager, aux fins de sécurisation du giratoire édifié lors des travaux d'urbanisation de la Route Départementale 32 (Route de Montjoire). Le Conseil accepte de retenir le devis établi dans ce cadre par la Société SOLIGNAC (Bessières) pour un montant de 1 970.48€ HT.

### OPÉRATION COMPLÉMENTAIRE DE PLANTATION D'ARBRES ET ARBUSTES

Végétalisation des abords du cimetière. Le Conseil retient, pour cette opération qui sera réalisée par les services techniques municipaux, l'offre de prix de la Société SOLIGNAC (Bessières) pour un coût de 2 499.99€ HT soit 2 637.50 TTC.

### ACQUISITION DE MOBILIER POUR LE RESTAURANT SCOLAIRE ET DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DU CONSEIL GÉNÉRAL

Acquisition de nouvelles tables et chaises pour le res-

taurant scolaire. Le mobilier existant, très usagé, présentait en effet des défauts qui pouvaient se révéler dangereuses en milieu scolaire. L'offre de prix de la Société ODDOS BURU (Toulouse) a été retenue, correspondant aux prestations suivantes :

- Enfants des classes maternelles : 48 chaises plus 6 tables = 3 870.00€ HT
- Enfants des classes élémentaires : 112 chaises plus 14 tables = 7 250.00€ HT

### ACQUISITION D'ÉQUIPEMENT ÉLECTROMÉNAGER POUR LE RESTAURANT SCOLAIRE ET DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DU CONSEIL GÉNÉRAL

Acquisition un nouvel équipement électroménager pour le restaurant scolaire. L'équipement existant s'avère en effet totalement inadapté aux besoins nouveaux générés par une fréquentation accrue du service de restauration scolaire. Le Conseil décide le choix de la société MARCHAND (Toulouse) pour la fourniture de cet équipement pour un coût total de 9 215.18€ TTC.

### REFONTE DU SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Refonte du site internet de la Commune en réponse à des problèmes graphiques, techniques et ergonomiques. Le Conseil retient le projet présenté par la Société WHI-THYOU (Toulouse) pour un coût 4 724.20€ TTC.

### REMPLACEMENT DU DÉLÉGUÉ AU SIVOM ORDURES MÉNAGÈRES DE MONTASTRUC

Le conseil désigne Didier CUJIVES en remplacement de Alain FONT, en qualité de délégué titulaire de la Commune auprès du SIVOM de Montastruc pour sa compétence "Ordures Ménagères".

### AVIS SUR LE SCHÉMA DU SCOT

Le Conseil décide d'émettre un avis favorable, sans observations, au projet d'arrêté de SCOT du Nord Toulousain.

### TRANSFERT DES POUVOIRS DE POLICE DU MAIRE AU PRÉSIDENT DU SIVOM ORDURES MÉNAGÈRES DE MONTASTRUC POUR LA COMPÉTENCE "ORDURES MÉNAGÈRES"

Monsieur le Maire informe le Conseil de sa décision de ne pas transférer ses pouvoirs de police à Monsieur le Président du SIVOM de Montastruc pour la compétence Ordures Ménagères.

Un courrier lui sera adressé pour l'informer, avant le 1er décembre 2011, de cette décision.



**TRANSFERT DES POUVOIRS DE POLICE DU MAIRE AU PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES COTEAUX DU GIROU POUR LA COMPÉTENCE "ASSAINISSEMENT"**

Monsieur le Maire informe le Conseil de sa décision de ne pas transférer ses pouvoirs de police à Monsieur le Président de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou pour la compétence "Assainissement". Un courrier lui sera adressé pour l'informer, avant le 1er décembre 2011, de cette décision.

**RÉSULTATS  
PRIMAIRES CITOYENNES  
OCTOBRE 2011**

Le 9 et 16 octobre 2011 Paulhac a accueilli un bureau de vote pour l'organisation des deux tours des « primaires citoyennes ». Le vote s'est déroulé dans 9407 bureaux en France où les sympathisants socialistes et radicaux de gauche étaient invités à choisir leur candidat pour la prochaine élection présidentielle. C'est le député de Corrèze François Hollande (56,57%) qui a devancé Martine Aubry (43,43%).

Il sera le candidat du Parti Socialiste à la présidentielle de 2012...

**DIMANCHE 9 OCTOBRE À PAULHAC :**

**Votants 116** : Exprimés 114  
**24,56%** Arnaud Montebourg  
**23,68%** Martine Aubry  
**1,75%** Jean-Michel Baylet  
**10,53%** Manuels Valls  
**32,46%** François Hollande,  
**7,02%** Ségolène Royal

**DIMANCHE 16 OCTOBRE À PAULHAC :**

**Votants 126** : Exprimés 124  
**60,48%** François Hollande  
**39,52%** Martine Aubry

**ELECTION PRÉSIDENTIELLE :  
22 AVRIL ET 6 MAI 2012**

L'élection présidentielle en France détermine la personne qui sera désignée Président(e) de la République pour un mandat de cinq ans (quinquennat), contre sept (septennat) avant 2000. Le premier président français fut Louis-Napoléon Bonaparte en 1848, qui fut aussi le plus jeune (40 ans).

**ELECTIONS LÉGISLATIVES :  
10 ET 17 JUIN 2012**



Les Elections des députés de l'Assemblée nationale ont lieu au suffrage universel direct uninominal majoritaire à deux tours. La durée du mandat d'un député est de cinq ans, mais elle peut être raccourcie en cas de dissolution de l'Assemblée Nationale.

Gérard Bapt, médecin-cardiologue, est le Député de notre circonscription, membre du Parti Socialiste il a été élu député de la Haute-Garonne pour la première fois en 1978, puis réélu en 1981, 1986, 1988, 1997, 2002 et 2007.

**PAULHAC S'ÉQUIPE,  
L'ACTUALITÉ SUR LES  
GRANDS TRAVAUX**

**Nouvelle voirie et rond-point d'accès,  
une sécurité accrue**

Ces travaux faisaient partie des engagements de la municipalité et répondaient à une légitime attente de sécurisation et d'urbanisation de notre commune. La première tranche des travaux s'est achevée à la fin de l'été. Ils se sont articulés autour des deux entrées principales de Paulhac.

**ROUTE DE MONTASTRUC, CHEMIN DE CRAYSSAC ET CHEMIN DE SAINT PRIM**

Il a été procédé à l'enfouissement de tous les réseaux, à la réalisation de trottoirs du Monument aux Morts jusqu'au terrain de pétanque, à l'aménagement de la placette, à la création de places de parking, à la plantation de végétaux sur le talus qui borde le cimetière et à la réalisation de deux plateaux ralentisseurs avec une zone limitée à 30 km/ heure. Ce nouvel équipement sera complété par une seconde tranche d'urbanisation du transformateur électrique jusqu'au terrain de jeux. Ainsi les piétons se réapproprient l'espace public, ils pourront cheminer en toute tranquillité dans un village apaisé. La Municipalité signale qu'elle veillera à ce que les trottoirs soient dégagés de tout stationnement illicite de véhicules.





### ROUTE DE MONTJOIRE

Il a été procédé à la réalisation d'un rond-point pour sécuriser et ralentir l'entrée du village. Il permettra aussi une meilleure desserte du lotissement Le Panorama. Enfin ce rond-point a bénéficié d'une plantation de végétaux pour valoriser cet espace. Prochainement il sera engagé des travaux d'urbanisation et d'enfouissement des réseaux du rond-point jusqu'à la salle des fêtes.



## L'Ecole Buissonnière, sept logements tous loués

Le Conseil Municipal s'est déplacé le 10 décembre dernier pour réceptionner la résidence de « L'Ecole Buissonnière » réalisée par le Groupe Arcade et implantée sur les lieux de l'ancienne école de Paulhac. Cette résidence s'articule autour de cinq T2 et deux T3. Il s'agit d'un programme de logements à loyers modérés de grande qualité qui a donné la possibilité de préserver le patrimoine communal, tout en accueillant des personnes aux ressources modestes. C'est avec beaucoup de satisfaction que la municipalité a relevé que tous les logements

étaient loués, principalement à des personnes d'origine paulhacoise, jeunes couples, familles monoparentales ou personnes âgées. L'installation de tous est programmée au cours du mois de janvier 2012.



## L'école et le restaurant scolaire, un chantier qui avance

Le chantier de l'école avance vite et comme convenu les élèves et les enseignants ont retrouvé avec joie leur nouveau restaurant scolaire entièrement remanié et agrandi. Ce restaurant scolaire dispose d'un mobilier ergonomique spécialement étudié pour les enfants et d'une cuisine neuve conforme aux normes sanitaires d'hygiène et de sécurité.



Par ailleurs les travaux du groupe scolaire se poursuivent conformément au calendrier établi et si tout se déroule comme convenu, la livraison de la nouvelle école devrait être effective, au plus tard, à la rentrée des vacances de Pâques 2012.



## La chaufferie bois, bientôt prête

Soucieux de préserver l'environnement et de faire réaliser des économies à la Commune, le Conseil Municipal a décidé de l'installation d'une chaufferie bois qui permettra d'alimenter tous les bâtiments communaux. Il s'agira d'une réalisation unique en Haute-Garonne pour une commune de la taille de Paulhac. Le chantier a débuté il y a quelques semaines au bas du parking de la salle des fêtes, elle entrera en fonction à la fin de cet hiver.



## Demain un grand chantier pour l'église

Les premiers travaux de forage autour de l'église ont débuté à la fin de l'année 2011. Il s'agit de mesurer la solidité de ses fondations, ensuite les travaux pourront débuter au printemps 2012, pour s'achever sans doute à la fin 2013, soit environ de 18 à 24 mois d'immobilisation. Le prochain bulletin présentera en détails ce projet ainsi que celui du lancement d'une souscription citoyenne qui donnera à chacun la possibilité de contribuer à cette ambitieuse rénovation.



## LA GRANDE CHASSE AU TRÉSOR DE "CARACTÈRES"



La chasse au trésor, qui s'est déroulée le dimanche 16 octobre dans la forêt de Buzet, a été une véritable réussite puisque vous étiez plus de 350 à nous avoir suivi dans cette aventure. Cet événement a été organisé par l'Association

Caractères, animé par Serge Comba de Ludocom et financé par la mairie de Paulhac, la Communauté de Communes des Coteaux du Girou (C3G), le Conseil Général et le Conseil Régional, ce qui a permis de vous proposer cette animation gratuitement.

Pour certains d'entre vous cela vous a semblé compliqué, mais la chasse n'en fut que plus passionnante et incertaine jusqu'au bout.

Grâce à vous, le fabuleux trésor a été trouvé : la pierre sculptée de la croix occitane originale que vous pouvez retrouver dorénavant à la bibliothèque-ludothèque de Paulhac.

Si vous souhaitez connaître toutes les réponses de cette incroyable aventure, nous vous invitons à visiter le blog :

[www.caracteres.blogspot.com](http://www.caracteres.blogspot.com)



## LA MAIRIE ET LE PÈRE NOËL

Une initiative heureuse pour développer l'attachement à la lecture et permettre à tous les enfants une ouverture sur le monde, la Municipalité offre un livre à chaque enfant de l'école publique à l'occasion des fêtes de Noël.

## LE CCAS, TOUJOURS À VOTRE ÉCOUTE

Les membres du Centre Communal d'Action sociale (CCAS) toujours présents, vous invitent à les contacter pour vous aider lors de constitution de dossier de toute nature. Vous pouvez prendre rendez-vous avec le CCAS auprès du secrétariat de Mairie.

Leur mission première est de vous aider dans toutes les démarches administratives et personnelles (aide ménagère pour personne âgée, demande APA (aide personnalisée à l'autonomie), aide médicale CMU). Ils assurent différentes missions,

directement orientées vers la population : aide et accompagnement aux personnes âgées ou handicapées, aux enfants et familles en difficulté, lutte contre les exclusions .....

L'année s'est clôturée par le traditionnel repas des nouveaux retraités et des anciens, le dimanche 13 novembre 2011, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

La Présidente Josette Auriol et son équipe Viviane Léger, Françoise Marian, Guy Germain, Alain Font, Henri Benoît et Henri Marian vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année.

## UN NOUVEAU SENS INTERDIT

La mise en place d'un nouveau plan de circulation est en lien avec les travaux de sécurisation et d'urbanisation de notre commune. L'étrécissement du chemin du Bergé, son manque de visibilité et le trafic de plus en plus intense sur cette voie a conduit le Conseil Municipal à implanter un sens interdit depuis le bas du village jusqu'à la route des crêtes, les automobilistes emprunteront désormais la route de Font Petite pour rejoindre la D30.



## STATISTIQUES DES CRIMES ET DÉLITS

La COB (COmmunauté des Brigades de l'Union-Montastruc la Conseillère sous l'autorité du Lieutenant Rommel) communique trimestriellement un bulletin d'information à destination des municipalités faisant le point sur la délinquance de chaque commune par rapport à l'ensemble de la circonscription.

**La Brigade l'Union - Major Furet** - l'Union, Saint-Jean, Rouffiac et Castelmaurou.

**La Brigade de Montastruc - Adjudant Herbaut** - Montastruc, Bessières, Buzet, Lapeyrouse, Garidech, Gémil, Paulhac, Montjoire, Montpitol, Azas, Bazus, Roquesière et St-Jean de l'Herm.

**Effectif de la COB** : 36 militaires - 1 officier - 2 majors - 3 gradés supérieurs - 8 gradés - 17 gendarmes - 3 GAV (Gendarmes Adjoints Volontaires) et 2 détachés groupe cambriolages.

**Des référents spécifiques dans la COB de l'Union-Montastruc** : pour les mineurs - l'écologie et environnement - les violences intra familiales - l'insécurité routière - le travail illégal - scolaires (contacts avec les établissements scolaires et suivi de problèmes) ainsi que des techniciens en identification criminelle de proximité (gendarmes experts de la police technique et scientifique qui ont été formés).

PAULHAC	2010	SUR LA CIRCONSCRIPTION 2010	2011	SUR LA CIRCONSCRIPTION 2011
<b>Cambriolages résidences</b>	2	81	2	121
<b>Cambriolages sociétés</b>	0	36	0	30
<b>Vols à la roulotte</b>	0	102	0	62
<b>Vol véhicules</b>	1	27	0	33
<b>AAB (Atteinte aux Biens)</b>	7	593	7	625
<b>AVIP (Atteinte volontaire à l'intégrité de la personne)</b>	0	62	2	63
<b>EEIEF (Escroqueries/infractions économiques-financières)</b>	0	76	0	91

## LA SUPÉRETTE DU QUARTZ OUVERTE 7 JOURS SUR 7

Désormais Paulhac peut s'enorgueillir de disposer, depuis juin 2011, d'un commerce multiservices qui donne à chacun la possibilité de s'approvisionner sans avoir la contrainte de l'éloignement. Complexe commercial au service de tous les paulhacois : épicerie, droguerie, produits laitiers, boucherie-charcuterie, surgelés, vin, pain, bar, cigarettes, journaux, commande de volailles, etc ... Julienne et José sont là pour vous accueillir tout en faisant fonctionner leur pizzeria ainsi que la discothèque ouverte tous les week-ends et veilles de fêtes.

**Contact : Le Quartz, 7 chemin de Crayssac  
Tél. 05 61 84 24 42 ou 05 61 84 05 34**





## GRAND SUCCÈS POUR LE MARCHÉ NOCTURNE DU MERCREDI



C'est en été 2009 que s'est installé un premier « marché de plein vent » à Paulhac, mais depuis le mois de septembre celui-ci a changé de physionomie, en effet c'est près d'une dizaine de commerçants qui s'installent désormais tous les mercredis de 17h00 à 20h00 sur la place des tilleuls. Ce jour du marché, on s'en doute, est le plus animé de la semaine. Les murs résonnent des multiples « parlers » qui les caressent et des cris joyeux des enfants. Il faut venir voir, venir entendre ces commerçants qui font vivre en nocturne le cœur du village. Ici on retrouve « l'accent du midi... » et les produits de qualité de notre pays de cocagne.



## HOMMES DE TERRE ET HOMME DE SCÈNE

### HOMMES DE TERRE

Les "Hommes de terre" nos agriculteurs travaillent pour nous garantir une alimentation saine, des paysages et des espaces boisés entretenus. Ils exploitent des terres sans forcément en être propriétaire. Pour nourrir la société, il faut des paysans, tout le monde le sait mais il faut qu'ils puissent retirer de leur travail un revenu leur permettant d'en vivre dignement et de rester paysan. Viviane Léger, conseillère municipale, a rencontré deux agriculteurs paulhacois, elle nous retrace leur parcours.



**Henri Marian, 47 ans,**  
Agriculteur-céréalier,  
Chef d'entreprise et Conseiller municipal.

A la faveur d'une ode\* à la terre, récupérée pour un devoir d'école, Henri est conforté dans sa décision : " je serai agriculteur". Comme son père avant lui, venu d'Italie en 1949 et qui avait choisi avec sa femme de s'installer dans un premier temps dans le village de Montjoire. Il choisira le labour, les semis, la récolte.

Le père Marian travaillait dur cette terre qui faisait vivre sa famille et ses 3 enfants. A la culture des céréales, venait se rajouter un peu de volailles et quelques têtes de bétail. Déjà tout petit, dans les années 1970, Henri allait retrouver son père pour l'aider au grand dam de sa mère qui souhaitait qu'il fasse autre chose, mais elle avait deviné depuis long-



temps qu'il vivrait de sa passion et qu'il ne se détacherait pas de cette terre de Paulhac. Il le savait déjà, que cultiver la terre implique une vie rythmée par les saisons, une activité sans concession.

A 14 ans, lorsque ses copains continuent le collège, Henri décide de devenir apprenti chez son père et ramène sa mère "à la raison" car elle s'y oppose farouchement. Il passe son CAP et son BEP pendant que le monde rural commence à évoluer rapidement, et dans les années 80/85, il fallait faire un choix : les céréales ou l'élevage qui était très contraignant car il faut être présent sur son exploitation 24h sur 24h et 7 jours sur 7. Il fallait investir, faire des étables avec toutes les nouvelles techniques de cette époque.

Ce qui attire Henri, c'est la mécanique, les engins agricoles et surtout les conduire. En 1986, au moment de la retraite de son père ils avaient 60 hectares en fermage. En 1994, Henri passe à 92 h. et à ce jour il travaille, pour son compte 122 hectares en céréale. Blé dur pour la fabrication des pâtes et des biscuits principalement et la terre paulhacoise s'y prête fort bien, du blé tendre pour la farine, du colza et du tournesol pour huile et l'alimentation animale.

Les récoltes se négocient en coopératives et les prix sont fixés par les cours de la bourse, c'est pour cela que dans le bureau d'Henri l'ordinateur fonctionne toute la journée. Il stocke ses céréales dans son silo à grains de 2 à 8 mois et "les lâche" si les cours lui conviennent et s'il a besoin d'encours il fait, des ventes à terme\*.

En 2007, avec son cousin de St Jean Lherm, ils créaient une SARL de Travaux Agricoles. Tout le matériel appartient à cette société. Ils font de la prestation de service pour d'autres agriculteurs et propriétaires terriens qui ne souhaitent pas laisser leurs terres en fermage, le relationnel avec ses clients est très important et le négoce des prix passionnant.

A ce jour la SARL travaille 430 hectares avec 3 tracteurs New Holland pourvus des derniers systèmes embarqués (ordinateurs de bords pour mesures diverses GPS, climatisation, etc...), 2 moissonneuses Laverda et 1 automoteur pour les traitements phytosanitaires.

La SARL est très informatisée avec des logiciels étudiés spécialement pour l'agriculture. Ils permettent le suivi et la traçabilité des céréales et des produits phytosanitaires, ils servent à gérer la totalité des parcelles, et fournissent à tout moment aux organismes de contrôles les fiches s'y référant.

Henri, homme de la terre, céréalier est aujourd'hui chef d'entreprise, il continue à vivre de sa passion, la terre. Investisseur également, car le photovoltaïque est installé depuis 2 ans sur son exploitation. Il est fortement sensibilisé à tout ce qui concerne l'environnement. Il participe à des journées d'information afin de mieux produire tout en réduisant l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.

#### Quant à l'avenir il faut :

- Savoir préserver les terres agricoles qui disparaissent petit à petit alors qu'il y aura de plus en plus de bouches à nourrir.
- Savoir préserver notre outil de travail pour le transmettre à nos enfants, alors qu'à ce jour, notre "métier" subit des "tornades" incontrôlables (politiques, catastrophes naturelles, spéculations...)

*Henri conclut notre entretien par... "Un certain nombre de traditions sont effacées pour toujours, par le temps qui balaye tout ; mais la terre demeure. Elle est "Une", Solide, Durable. Il est difficile de s'en détacher ; elle exige beaucoup et toujours... et à son gré, elle donne tout ou rien..."*

V. L.



\* ode : poème

\*\* vente à terme : la récolte se fait en été, mais les ventes n'auront lieu qu'en automne. Le blé se traite aujourd'hui sur le marché au comptant à X euros la tonne. Vous savez combien vaut votre récolte ; ce que vous ignorez, c'est le prix auquel vous pourrez vendre cette récolte dans 3 mois. Pour éviter de perdre de l'argent si les prix venaient à connaître une chute inattendue, vous pouvez vous entendre aujourd'hui avec un acheteur pour lui vendre votre blé dans trois mois à un prix que vous fixerez dès maintenant.)

**Jean-Claude de Nadaï, 47 ans,**  
Agriculteur-éleveur, Président de la CUMA\*,  
Administrateur à la Caisse du Crédit Agricole  
de Montastruc

*Nous allons partager un peu du quotidien de Jean-Claude de Nadaï (3ème génération d'agriculteur-éleveur), qui rend hommage tout d'abord, à ses grands-parents Paul et Marguerite arrivés en France 1924, pour échapper à la dictature Mussolinienne. Agriculteurs au Château du Mirail, puis dans une ferme au Palays et pour faire vivre décemment sa famille, le grand-père Paul, travaille à l'ONIA (ex AZF).*



En 1957, Paul et Marguerite viennent s'établir à Paulhac, au lieu dit "Salles" avec leur fille Odette et son mari. Albert, leur fils travaille comme régisseur sur une exploitation de 300 ha à Valence-d'Agen depuis son retour de guerre où il était prisonnier STO.

En 1959, Paul se retrouve seul, à 62 ans, pour cultiver ses terres car sa fille et son gendre partent dans l'Aude, vers une nouvelle aventure "la viticulture". Il cède le bail de sa propriété à son fils Albert et sa femme Antoinette (parents de Jean-Claude) qui reprennent la ferme et deux enfants viennent les combler : tout d'abord, une fille Irène puis Jean-Claude.

En 1960, ils automatisent la traite des vaches ce qui allège un peu leur quotidien. La succession est assurée pour Albert car son fils Jean-Claude, souhaite devenir agriculteur et rester sur les terres de Paulhac et tout naturellement son apprentissage se fait à "Salles".

En 1985, Jean-Claude reprend l'exploitation avec quelques têtes de bétail et 43 ha. de terre à cultiver.

En 1992, 6 ans après, il a 90 ha. de céréales (blé dur, blé tendre, tournesol pour la vente), maïs, orge et prairie pour la nourriture du troupeau.

Cette année-là, une question se pose : faut-il arrêter la production laitière et ne faire que de la culture céréalière ? De nouvelles réformes de la PAC (Politique Agricole Commune) concernant les compensations ministérielles octroyées aux agriculteurs sont mises en place, et c'est l'année de la chute des cours des céréales. Il décide de garder ses vaches laitières et d'agrandir son troupeau, pour avoir un revenu équivalent à un petit SMIC.

#### Il faut innover... et bâtir.

En 2000, il crée une Earl (Exploitation agricole à responsabilité limitée) avec sa femme Monique qui achète des terres. Il entreprend de grands travaux sur son exploitation : construction d'une stabulation avec une partie couverte pour son troupeau, une salle de traite (8 bêtes à chaque passage) et une laiterie aux normes sanitaires en vigueur qui sert à stocker le lait dans une cuve refroidie à 2°.

Aujourd'hui, il cultive 120 ha. de céréales et possède 40 vaches laitières et 30 génisses de race Prim'Holstein avec une robe pie-noir (tâches blanches et noires). Ce sont des vaches de grande taille dont le poids moyen se situe entre 600/700 kgs qui vivent dans la stabulation en liberté et non confinées dans une étable ; elles sortent sur 3 ha. de prairie du printemps à l'automne.



Pour les vaches laitières seulement :

- La traite se fait obligatoirement toutes les 12h (7h30 le matin/7h30 le soir-7jours sur 7).
- Une vache produit en moyenne 8100 litres de lait durant l'année.
- Un renouvellement obligatoire de 25% du cheptel se fait chaque année. Les laitières réformées partent à la boucherie (1 vache = 90% de viande hachée et 10% en morceaux pour plats cuisinés).
- Une laitière consomme par jour : 30 kg d'ensilage\*\*, 6 kg de foin, 3 kg de céréales et 2 kg de tourteaux\*\*\* de soja et de colza pour équilibrer sa ration en protéines.
- Le troupeau a tous les jours, la même quantité et la même alimentation pour que la production de lait et la qualité ne baissent pas et restent constantes.
- Un registre du troupeau est obligatoire pour chaque éleveur et chaque naissance de veau est déclarée immédiatement par informatique à l'IPG (organisme qui enregistre obligatoirement les mouvements des animaux naissance/achat/vente). Le veau reçoit aussitôt sa carte d'identité et une boucle avec son numéro qu'il doit garder à vie attachée aux oreilles : c'est le début de la traçabilité des aliments.
- Des frais réguliers importants pour le cheptel qui correspondent à 750/800€ par tête de bétail et par an qui comprennent les achats de protéines végétales, les tourteaux, les frais vétérinaires et les inséminations, les contrôles laitier, la consommation d'eau et électricité de la stabulation et de la laiterie ainsi que l'entretien du matériel de traite, ... (non inclus les frais de l'exploitation (terres, semences, produits phyto. entretien des tracteurs, carburants, etc...)).

En 2012, Jean-Claude de Nadaï reste le seul agriculteur-éleveur de la commune alors qu'en 1990 ils étaient 12 éleveurs paulhacois. Métier très dur, très prenant mais passionnant, avec des journées de 12h en période calme. 80% de ce temps est consacré au troupeau, puis se rajoutent quotidiennement les contraintes administratives, les mises aux normes sur les installations, pas de vacances et pour la majorité des agriculteurs pas d'enfants qui souhaitent reprendre le métier de leurs parents.

Mais... le fils aîné de Jean-Claude et Monique, Romain 20 ans, passe son BAC Professionnel-Production animale et va rester sur l'exploitation. Il a son projet personnel : faire de la vente directe de produits issus de la ferme. Les volailles et bovins iront à l'abattoir, puis dans un atelier de découpe et

seront vendus directement dans son magasin. Depuis 4 ans, il seconde ses parents qui peuvent commencer à prendre quelques jours de vacances de temps en temps.

Le cadet, Damien 16 ans, est également en apprentissage dans la ferme et se destine au même parcours que son frère et si tout va bien, il restera sur Paulhac...

**Jean-Claude, quel avenir pour les agriculteurs-éleveurs ?** : "je ne suis pas très optimiste, ce sera dur pour mes enfants mais je ferai mon possible dans un premier temps pour aider Romain à faire aboutir son projet. Il faudra se diversifier encore et en faire toujours plus, car dans quelques années on se retrouvera 2 ou 3 familles, à vivre des ressources de cette exploitation.

Prendre davantage de terres en fermage sur le canton, il n'y en a plus !... les propriétaires actuels préfèrent vendre en terrains agricoles et l'achat de terres est un investissement important. La grande question est, quoi semer ? Que faire pour avoir de la rentabilité ?

Mon litre de lait est acheté aujourd'hui 0,33 cts y compris la prime qualité, regardez son prix de vente dans la grande distribution !

Pour 2013, nous attendons la nouvelle révision du dispositif de la PAC qui façonne depuis plus de 20 ans l'environnement quotidien de millions d'agriculteurs et consommateurs. On a besoin d'une vraie réforme et non d'un simple ajustement. La grande majorité d'européens plébiscitent une PAC qui reconnaisse les petits agriculteurs et encourage les circuits alimentaires de proximité. Nous aimons notre métier, nous aimons viscéralement cette terre qui nous possède, elle fait partie de notre vie et de la vôtre.

**Jean-Claude, Romain et Damien, merci, j'ai passé un moment agréable et très enrichissant.**

**V. L.**

\* CUMA : Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole permettant aux agriculteurs de Paulhac, Montastruc, Villematier, Roquesérières, Gémil, Buzet, de mettre en commun leurs ressources afin d'acquérir du matériel agricole.

\*\*ensilage : méthode de conservation du fourrage (herbe, maïs ...) par voie humide dans un silo semi enterré, recouvert d'une bâche maintenue par des pneus.

\*\*\* tourteaux : graines déshuilées, de colza, tournesol, soja, cuits dans des fours qui contiennent de 28 à 46% de protéines, qui sont données au bétail sous forme de granulés.

## HOMME DE SCÈNE

**Tom Pozieux**

« Toute ressemblance avec... »

*Les "Hommes de scène" travaillent pour nous distraire mais aussi pour nous aider à prendre du recul sur la vie et notre société en général. Ils s'investissent à corps perdu dans une tâche parfois mal reconnue par leur contemporain. Jean-Christophe Thibaud, habitant de Paulhac, a rencontré pour nous Marc Compozieux autrement dénommé Tom Pozieux. Artiste, humoriste et Paulhacois, après s'être produit à Odysud, au théâtre de 3T à Toulouse il jouera pour nous à titre exceptionnel son dernier spectacle « TOUTE RESSEMBLANCE AVEC... » sur la scène de la salle des fêtes de PAULHAC le 17 mars 2012 à 21H00.*

Tout un chacun connaît Rovaniemi, petit village situé à 10km du cercle polaire au confluent de la Kumijoki et de l'Ounasjoki, au nord de la Finlande... Chacun sait qu'il s'agit du bourg où le Père Noël a fait construire ses bureaux. De même, la terre entière connaît Paulhac, petit village dont la latitude est 43.7167 et la longitude 1.5667, canton de Montastruc la Conseillère, situé au confluent de la Sansotte et de plusieurs cours d'eau dont les noms m'ont échappé... Chacun sait que Tom Pozieux a choisi de s'y fixer avec sa petite famille il y a quelques mois. Pas vous ?!!

Le Père Noël s'habille en rouge et a de longs cheveux blancs. Tom porte des chaussures vertes et est aussi dégariné qu'un œuf. Mais la ressemblance s'arrête là. Tom est un lutin malicieux, sans doute tombé du traîneau du Père Noël après une embardée, alors que l'illustre vieillard survolait le 93 (prononcez « neuf-trois ») après avoir vidé quelques cruches de vins chauds...

Comme les résultats de la bourse sur France Inter à 12h55, on pourrait se contenter de résumer Tom en quelques chiffres : 35 ans / 1,69 m / 65 kg

Mais, il faut l'avouer, cela serait assez réducteur...

Au Blanc Mesnil, endroit qui l'a vu choir sur cette terre, petit Tom portait à l'époque le joli prénom d'un saint, Marc. Le petit Marc donc, lors de son atterrissage, a d'abord chuté dans une grosse caisse. Tel un Obélix, il se soule de cette potion musicale fortifiante pour affirmer sa vocation

scénique. Au grand dam de ces parents et professeurs, il ne pense qu'à taper sur tout ce qui bouge dans l'espoir d'en sortir une note de musique... et d'attirer l'attention du petit monde qui l'entoure.



Après un passage par le centre de la France, Marc grandit. Il se produit d'abord sur la scène musicale avant de passer à la scène tout court. Pour se choisir un nom plus en phase avec l'esprit frappeur qui l'habite, il joue au chat et à la souris. Et c'est justement à cette dernière qu'il emprunte son nouveau nom... Tom (par ailleurs, complètement indispensable de la grosse caisse pour ceux qui s'y connaissent...).

Son talent s'exprime au pluriel. Il se dédouble dans la peau de sa grand-mère, devient un géant, un irradié de bonheur, bondit parmi 40 batteurs à Odysud, rencontre Pierre Desproges à

la Cave Poésie, pour s'arrêter net devant un vieux tableau de concierge. Il décide alors d'incarner chacun des habitants de ce passé révolu. Il les cajole, les chérit, les porte et accouche devant son public, sans douleur mais dans un élan qu'il définit lui-même comme « mélancolique ».

Le 17 mars, d'un coup de sa baguette il transformera la salle des fêtes de Paulhac en petit théâtre où chacun pourra hésiter entre rire et larme, sans arriver à se décider...

**J.C. T.**



# LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

*Les bénévoles des associations se mobilisent largement avec dévouement pour vous offrir, quel que soit votre âge, un éventail très large d'activités. De nombreux clubs vous initient au sport ou à la culture. Les différents articles qui suivent sont rédigés et publiés par leurs soins.*

## LES CLUBS DE CRÉATISIASMES

Pascal Huc, Le Président de Créatisiasmes vous présente ses meilleurs vœux pour 2012 et remercie tous les adhérents et animateurs bénévoles pour leur investissement et leur dynamisme. **Contact : pascal.huc436@orange.fr**

## CLUB RANDO'PAULHAC

L'incontournable "Randonnée du POUTOU\*" se fera le 13 mai 2012 avec son traditionnel cassoulet au Chais des Monges. **Contact : Jacky Léger 05 61 84 42 08 ou jleger@paulhac.fr**



\*Le "Poutou" est le nom donné par les randonneurs paulhacois au chemin de 22 km, de Launaguet à Paulhac, qui de temps immémorial, a relié Paulhac à Toulouse, en passant par Bazus, Montberon, Saint-Loup Cammas, Saint-Geniès de Bellevue, Launaguet et Toulouse. Il est visible sur le cadastre de 1837 et est inscrit au « Plan départemental des itinéraires, de promenades et de randonnées »

## CLUB GYM-BODY TRAINING

"Je tenais à vous dire mesdames, que c'est avec beaucoup de plaisir que je suis avec vous tous les mardis de 20h30 à 21h30. Chaque personne m'apporte quelque

chose. Parfois juste un sourire ou un mot gentil, de l'humour, de la gaieté ou même une confiance. Depuis toutes ces années c'est toujours avec autant de bonheur que je vous retrouve. Merci à toutes !" Muriel



Le cours se déroule toujours dans la bonne humeur. Je commence par un échauffement spécifique, suivi soit de step, de renforcement

musculaire, de body combat ou de body attack, ou encore un petit enchaînement simple de danse, puis ce sont les abdos-fessiers et les étirements ou la relaxation. J'essaie de varier au maximum le contenu de mes cours pour éviter la lassitude et garder la motivation de mes adhérentes. Cette année j'ai proposé aux filles de sortir de Paulhac et d'aller pratiquer ensemble des stages de Zumba sur Toulouse. L'idée a été accueillie avec enthousiasme puisque nous sommes 17 personnes à aller "zumber" le 21 janvier. J'en profite pour remercier l'Association Créatisiasme qui est depuis toujours à mes côtés et qui approuve mes démarches. Si vous voulez nous rejoindre le mardi soir, il n'est pas trop tard, vous êtes les bienvenus. Bonne année à tous.

**Contact : Muriel Dhouailly (animatrice) : 05 61 84 61 50**

## CLUB FAR WEST COUNTRY 31

Les cours de danse country et line dance ont lieu tous les vendredis dans la salle des fêtes de Paulhac :

- 20h/21h pour les débutants
- 21h/22h pour les non débutants.

**Informations : http://country.paulhac.31.free.fr**

**Contact : Véronique : 06 86 84 57 27**

## CLUB ATELIER-CHANT CHORAL



Les cours ont lieu les mardis de 20h45 à 22h et 6 samedis dans l'année de 17h à 20h, dans la salle des fêtes de Paulhac. Le répertoire abordé est varié, de la renaissance à nos jours.

**Informations : http://chorale.paulhac.31.free.fr**

**Contact : Véronique : 06 86 84 57 27**

## PÉTANQUE PAULHACOISE ET BELOTE



L'année 2011 se termine avec un investissement important de l'Equipe de la Pétanque Paulhacoise. L'Assemblée générale de la Pétanque Paulhacoise a reconduit pour l'année de 2012 la même équipe volontaire et dynamique. Dernière manifestation de la saison : le Trophée du quartz. Nombreux participants et tous récompensés. Pour finir la journée de ce trophée, Julienne et José nous ont cuisiné une paella appréciée par la centaine de convives. Reprise des activités pétanque le vendredi 20 avril 2012. Concernant les rendez-vous "belote", une fois par mois, les dates sont affichées à la mairie et la remise des prix se fera le 13 avril 2012 autour d'un repas.

Nous vous souhaitons à tous de très bonnes fêtes de fin d'année et nous nous excusons d'avoir clôturé les inscriptions du réveillon de la Saint-Silvestre très rapidement ; nous affichions complet en novembre 2011.

**Contact : Yves Gauguelin : 05 61 84 31 03 - yves.Gauguelin@orange.fr**

## ASSOCIATION CARACTÈRES



**Horaires d'ouverture de la Bibliothèque/ Ludothèque :**

- Le mardi de 16h30 à 17h30\* et le 1er mercredi de chaque mois
- Le vendredi de 10h à 12h pour les plus petits,

enfants non scolarisés accompagnés d'un adulte\*

- Le vendredi de 17h à 18h\* - Le samedi de 10h à 12h \*(sauf pendant les vacances scolaires)

La bibliothèque-ludothèque est tenue par des bénévoles de l'Association Caractères et c'est dans un cadre chaleureux qu'ils se feront un plaisir de vous accueillir. Pour plus d'information [www.caracteres.blogspot.com](http://www.caracteres.blogspot.com)

**Contact : Christelle Masoch : email : asso.caracteres@paulhac.fr**

## L'AMICALE LAÏQUE

Le but de l'Amicale laïque est de récolter des fonds destinées à financer les activités pédagogiques des enseignants et de donner la possibilité aux enfants de participer aux sorties scolaires en les finançant à la place des parents, par le biais des cotisations des adhérents et des manifestations organisées tout au long de l'année. Nous avons renouvelé notre soutien aux enseignants dans leur projet "les 5 continents" et nous soutenons toute forme d'activités (sorties, achats de supports,...). Vous pouvez soutenir l'Amicale Laïque et vous êtes les bienvenus pour aider à la préparation des événements en tant que membres actifs. L'Amicale Laïque souhaite une bonne année 2012 aux Paulhacois.

Le calendrier des manifestations prévues en 2012 :

- 13 janvier : Soirée jeux
- 11 mars : Loto des écoles
- 12 mai : Carnaval (relancé par l'Amicale)
- 30 juin : Kermesse et repas champêtre

MANDAT	NOM	TÉLÉPHONE	PORTABLE
Président	Patrice Ricard	05 34 26 11 73	06 83 82 97 71
Vice-Président	Lionel Tournadre	05 61 75 92 64	06 87 70 69 70
Trésorière	Isabelle Castillon	05 34 26 15 82	06 62 45 48 84
Trésorier Adjoint	Jérôme Pelfort	05 61 84 94 93	06 62 56 56 89
Secrétaire	Avril Bouillet	05 67 33 27 33	06 24 48 90 78
Secrétaire Adjoint	Rahnia Allouche	05 61 99 62 77	06 60 07 51 48
Membre Permanent	Véronique Cabrol		06 59 02 89 89
Membre Permanent	Caroline Henry	05 61 84 17 05	06 08 00 49 87
Membre Permanent	Caroline Arguel	09 54 38 90 90	06 11 50 47 52

**email : amicale.laique@paulhac.fr**



# CALENDRIER DES RÉSERVATIONS DE LA SALLE DES FÊTES

## PREMIER SEMESTRE 2012 :

MOIS	MANIFESTATION	ORGANISATEUR
Mardi 10 janvier	Loto mensuel	Club de l'amitié
Vendredi 13 janvier	Concours belote	Amicale laïque
Dimanche 15 janvier	Club country	Créatiasme
<b>Samedi 21 janvier</b>	<b>Vœux du Maire</b>	
Dimanche 22 janvier	Thé dansant	Club de l'Amitié
Vendredi 3 février	Loto du collège Georges Brassens	Collège Montastruc
Dimanche 5 février	Thé dansant	Club Pétanque
Samedi 11 février	Club country	Créatiasme
Mardi 14 février	Loto mensuel	Club de l'Amitié
Dimanche 26 février	Loto annuel	Club de l'Amitié
Samedi 3 mars	Soirée aligot	Comité des fêtes
Dimanche 11 mars	Loto des écoles	Amicale laïque
Mardi 13 mars	Loto mensuel	Club de l'Amitié
<b>Samedi 17 mars</b>	<b>Spectacle de Tom Pozieux</b>	
Samedi 24 mars	Chorale	Créatiasme
Dimanche 25 mars	Chorale	Créatiasme
Jeudi 29 mars	Théâtre Collège Georges Brassens	Collège Montastruc
Vendredi 30 mars	Théâtre Collège Georges Brassens	Collège Montastruc
Samedi 31 mars	Soirée choucroute	Club Pétanque
Samedi 7 avril	Théâtre	Ludiscène
Dimanche 8 avril	Théâtre	Ludiscène
Mardi 11 avril	Loto mensuel	Club de l'Amitié
<b>Dimanche 22 avril</b>	<b>Election présidentielle</b>	
<b>Dimanche 6 mai</b>	<b>Election présidentielle</b>	
Mardi 8 mai	Loto mensuel	Club de l'Amitié
Samedi 2 juin	Trophée Salomon	Club Pétanque
Dimanche 3 juin	Trophée Salomon	Club Pétanque
<b>Dimanche 10 juin</b>	<b>Election législative</b>	
Mardi 12 juin	Loto mensuel	Club de l'amitié
<b>Dimanche 17 juin</b>	<b>Election législative</b>	
Samedi 23 juin	Théâtre	Ludiscène
<b>Dimanche 24 juin</b>	<b>Gala des clubs de Créatiasmes</b>	
Samedi 30 juin	Kermesse l'école	Amicale laïque



Cérémonie Monuments au Morts 15 août 2011



Forum des associations 9 septembre 2011



Cours de vélo ASU 2 octobre 2011



Repas du CCAS 13 novembre 2011



Repas de quartier de la forêt septembre 2011



Pétanque Trophée du Quartz 1<sup>er</sup> octobre 2011



Tournée comité des fêtes juillet 2011



Amicale Laïque finale coupe du monde de Rugby



## Naissances

Noëlie Jullien--Escafir	3/08/2011	TOULOUSE
Mathys Dabrowski	7/08/2011	TOULOUSE
Angel Romero	29/09/2011	SAINT-JEAN
Paco Tarzaali	16/10/2011	TOULOUSE
Margaux Albert	20/10/2011	SAINT-JEAN
Anaé Martins	2/11/2011	TOULOUSE
Jules Devaux-Le Gougec	15/12/2011	SAINT-JEAN

## Mariages

Burugorri Pascal Et Grimaud Emilie	1/07/2011	PAULHAC
Rodes Guillaume Et Marie Céline	2/07/2011	PAULHAC
Thomas Cyril Et Lagarde Nathalie	9/07/2011	PAULHAC

## Décès

Crosta Née Capelle Marthe	15/11/2011	PAULHAC
---------------------------	------------	---------

## Hommage



*Henri Springer, prêtre de la paroisse de Paulhac de longues années s'est éteint à Montpellier le 3 janvier 2012 à l'âge de 86 ans. Il avait été témoin à l'âge de 12 ans de la tristement célèbre nuit de cristal en Allemagne, le 9 novembre 1938, mais il s'en souvenait parfaitement. Il vivait à Heidelberg avec ses parents et assista à ce pogrom, à l'incendie de la synagogue, à la terreur contre les juifs. Il témoignera souvent au cours de conférences de cette nuit et des jours qui suivirent, ainsi que de sa fuite en France et de ses implications dans la résistance française. Il deviendra ensuite enseignant à l'école supérieure d'agriculture de Purpan à Toulouse et rejoindra la communauté de la Compagnie de Jésus.*







HÔTEL DE VILLE - 1 place des Tilleuls - 31380 PAULHAC  
Tél. : 05 61 84 25 30 - Fax : 05 61 84 34 55  
mairie@paulhac.fr - www.paulhac.fr